

# REDIGER LES ACTES DE DIVORCE EN TOUTE SECURITE

Par Maître Geneviève BIOT CROZET, Avocat honoraire à LYON



Durée : 14 heures.

Public : formation intermédiaire.

Bien que la réforme née de la loi du 26 mai 2004 semble lointaine et les questions qu'elle posait partiellement résolues, les récents aménagements attribuant notamment de nouveaux pouvoirs aux juges aux affaires familiales (loi du 12 mai 2009, décret du 23 décembre 2009) laissent subsister un certain nombre de questions.

Les cabinets d'avocats doivent attacher un soin particulier à l'adaptation de leurs modèles d'actes et veiller à la pertinence du choix des formules utilisées pour garantir le strict respect des règles applicables en la matière et des exigences de leurs clients.

Contentieux à part entière, le divorce requiert de nombreuses attentions et de régler non seulement la situation actuelle du client mais également de prévoir sa situation future, notamment dans le cadre de la liquidation de son régime matrimonial.

La première journée portera sur l'ouverture et la préparation d'un dossier de divorce et la procédure de divorce par consentement mutuel.

La deuxième journée sera consacrée aux divorces contentieux jusqu'à la décision définitive (excepté l'étude détaillée des voies de recours).

---

## « Rédiger les actes de divorce en toute sécurité »

### Demande d'inscription\* à retourner à

l'ENADEP, 48 rue de Rivoli 75004 PARIS ou par télécopie au 01.48.87.25.36 ou par mail : [slechat@enadep.com](mailto:slechat@enadep.com)

Je suis Avocat et suis intéressé(e) par cette formation. Celle-ci me sera proposée au tarif de 320 euros. Cette formation est susceptible de faire l'objet d'une prise en charge par le FIF PL (demande de prise en charge téléchargeable sur le site [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)).

Cette formation est susceptible d'intéresser mon ou mes salarié(e)(s) : Elle sera intégralement prise en charge par l'OPCA PL.

Je vous transmets mes coordonnées afin d'être informé(e) de la programmation de cette formation :

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

Fax : .....

\* La programmation des formations ne peut être effectuée qu'après confirmation de la participation d'un effectif minimal.